

La détresse des enfants de détenus

12.000 enfants ont un parent en prison : 50 % leur rendent visite

Selon la Croix-Rouge, 12.000 enfants en Belgique ont un parent en prison, mais seulement 50 % d'entre eux rendent visite à leur parent incarcéré. Parfois, c'est un simple souci de transport qui empêche un enfant de voir son papa ou sa maman... Un appel est lancé aux bénévoles dans le Hainaut et en province de Liège.

« Plusieurs études montrent que le niveau de récidive diminue lorsque le parent incarcéré maintient le lien avec son enfant », nous confie Stefania Perrini, la directrice du Relais Enfants-Parents, l'asbl qui prépare ces visites au sein des prisons. « Mais surtout, quel délice de voir le sourire d'un enfant se précipiter dans les bras de son papa ou de sa maman ! »

Mais toutes les familles n'ont pas les moyens ou l'envie d'aller conduire l'enfant à Lantin ou Jamioulx... Afin de ne pas pénaliser ces enfants, le Relais Enfants-Parents s'appuie sur des bénévoles de la Croix-Rouge (Itinérances) qui, avec leur voiture et toujours en duo, vont chercher l'enfant à la maison, le conduisent jusqu'à la prison, attendent sur le pas de la porte et le reconduisent dès la visite terminée. En 2016, 646 visites ont pu être menées de la sorte en Belgique francophone, permettant à 176 enfants de voir leur parent derrière les barreaux. Un chiffre qui s'était écroulé par rapport à 2015 (1.544 visites, pour 269 enfants), à cause des grèves principalement.

Les premières données pour 2017 montrent un net regain des visites, avec rien que pour les six premiers

mois de l'année, 852 visites déjà organisées pour 176 enfants, par 221 bénévoles de la Croix-Rouge. Par province, cela a concerné 62 enfants dans le Hainaut, 40 en province de Liège, 44 à Bruxelles, 8 au Luxembourg, 20 à Namur et 2 en Brabant wallon. « Nous lançons

On recherche des bénévoles pour Liège et le Hainaut

un appel aux bénévoles pour renforcer nos équipes du Hainaut et de Liège, indique Maggie Belot, coordinatrice pour Itinérances (Croix-Rouge). Ces visites ont lieu le mercredi après-midi. Le parent à la maison, parce qu'il travaille ou parce qu'il est en litige avec le détenu ou pour une autre raison, n'est pas toujours disponible pour conduire son enfant à la prison. Les prisons sont par ailleurs mal desservies par les transports en commun ».

Les enfants à conduire ont de 6 mois à 18 ans mais les 4-10 ans constituent la tranche d'âge la plus représentée. En prison, ils sont accueillis par des assistants sociaux et psychologues du Relais et voient leur parent dans une grande salle de visite où ils peuvent jouer, bricoler, manger... avec leur papa (ou leur maman).

« PAPA EST SUR UN PÉTROLIER »

Ils ne peuvent rien lui apporter, hormis un dessin ou leur bulletin scolaire. Et ils sont fouillés comme n'importe quel adulte. « Un jour, une petite fille avait caché les bis-

cuits préférés de son papa dans l'ourlet de son jeans, nous confie Stefania Perrini. Elle a été démasquée au scanner. Que voulez-vous, c'est le règlement ».

Stefania Perrini et son équipe du Relais Enfants-Parents voudraient encore mieux soutenir les enfants dont un parent est prisonnier. « Rares sont les enfants qui osent dire à leurs copains que papa ou maman est en prison. Ils inventent toujours des histoires du type : papa est parti travailler sur un pétrolier ou maman est à l'hôpital. Comme le dit notre slogan : ce n'est pas leur peine, c'est bien leur souffrance ».

F. DE H.